

mands de New-York, et que l'anguille marinée est cotée très haut sur le marché de Gloucester.

Les coques abondent entre les hautes et basses eaux sur les bords sablonneux de presque tous les estuaires. Autrefois on s'en servait beaucoup comme boîtte à maquereau, mais aujourd'hui elle est remplacée par du hareng haché. Quatre centins la pinte était ce qu'on donnait à l'Acadien qui avait l'habitude de les cueillir. A ce prix les marchands peuvent calculer si ce serait pour eux une opération lucrative que de mettre les coques en conserves pour les expédier sur le marché de la Nouvelle Angleterre où ces bivalves paraissent être une espèce d'institution. Dans tous les cas, il n'en est pas mis en conserves ici ; mais j'observe que les coques figurent parmi les produits des pêcheries américaines et que des échantillons en ont été envoyés à l'Exposition de Berlin.

La fabrication des *finnan haddies* (aigrefins fumés) n'a pas encore été tentée ici.

L'éperlan, abondant dans tous les ruisseaux, ne sert qu'à la consommation locale. Il semble étrange que les établissements de conserves, qui utilisent tous les poissons, laissent de côté l'éperlan qui a pourtant une grande valeur comme assaisonnement. Si on l'essayait, on verrait probablement que ce petit poisson ferait de meilleures sardines que l'alevin de hareng dont on se sert à Eastport, Maine, et ailleurs.

Aux expositions de Berlin et de Saint-Jean, N.B., des prix furent obtenus pour sardines préparées dans l'huile, le vinaigre, la moutarde et les épices, et certes les fabricants de conserves devraient essayer d'utiliser l'éperlan de la même façon. Une saison réservée n'est guère nécessaire pour le présent. On nous a signalé deux cas où des seines avaient été employées à prendre de l'éperlan pour engrais dans le comté de Queen, et j'ai pris des mesures à ce sujet.

La pêche au flétan figure à peine dans ce rapport ; il en a été pris 1,800 lbs., par accident pour ainsi dire. Cette pêche exige, pour être bien exploitée, tout un équipement qu'aucun de nos pêcheurs ne possède. Les Américains qui viennent dans les eaux canadiennes expressément équipés pour faire la pêche au flétan tendent deux fois par jour à peu près 200,000 verges, ou dix milles, de lignes de fond munies d'hameçons de 6 pieds en 6 pieds dans 200 ou 300 brasses d'eau, et le résultat de cette pêche est très lucratif. Il est évident qu'on ne peut pêcher du rivage ; il faut pour cela des navires, non des bateaux. Et il ne faut pas oublier que les pêcheries de l'île du Prince-Edouard, qui ont rapporté cette année plus d'un million et trois quarts de dollars, n'admettent que les bateaux seulement. Leur développement est une question d'avenir.

PASSES-MIGRATOIRES.

Six passes-migratoires ont été établies : une dans le comté de Prince, deux dans le comté de Queen et trois dans le comté de King ; d'autres le seront, à mesure que les circonstances l'exigeront. Nos rivières, dénuées de collines, n'ont pas de longs cours, et elles ne sont grossies que par les pluies qui tombent du ciel. Par suite, les pouvoirs d'eau sont si restreints que les scieries n'ont guère d'eau à épargner quand le poisson cherche à remonter aux frayères. Ajoutez à cela que la plupart des moulins ont peu de valeur et que les plus anciens, construits à une époque où il n'existait pas de restriction quant à l'emplacement, sont ceux qui obstruent le plus les cours d'eau. Quelques centaines de dollars suffiraient pour les acheter tous. L'établissement d'une passe-migratoire dispendieuse serait, par conséquent, une véritable oppression pour les propriétaires de ces scieries. Les excellentes mais coûteuses échelles en usage dans les autres provinces, ainsi que dans la Nouvelle-Angleterre, dans la Virginie et ailleurs, sont tout à fait inapplicables aux petits cours d'eau auxquels nous donnons par courtoisie le nom de rivières. M. W. H. Rogers, inspecteur des pêcheries de la Nouvelle-Ecosse, a eu l'obligeance de me signaler une passe-migratoire récemment brevetée par lui et d'après laquelle l'échelle est construite dans le corps de la digue. En admettant l'exactitude de la théorie de l'échelle Rogers, les frais qu'elle nécessite absorberaient une grande partie des revenus des scieries, et l'eau nécessaire à son fonctionnement paralyserait leurs opérations dans la saison même où les propriétaires ont le plus à faire. Vu ces circonstances, j'ai adopté, avec la permission du ministère, une échelle que j'ai inventée pour les petites rivières, qui économise l'eau et peut être